



## Compte-rendu du Conseil d'administration du 12 octobre 2017.

**Absent excusé :** Thierry Périgaud.

Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 14 juin 2017 à l'unanimité, après deux rectifications. Le président a demandé des explications à Michel Lodziak sur sa position, exprimée lors de la réunion mensuelle du 09 octobre, quant au paiement de l'entrée de l'exposition par les conjoints non adhérents. Celui-ci ne le remet pas en cause mais n'en fait pas un sujet de préoccupation majeure pour celles et ceux qui assurent l'accueil de l'exposition, eu égard aux raisons qui nous ont conduit à modifier le régime des adhésions. Conclusion : tout non adhérent doit payer son entrée à l'exposition.

Date d'entrée à la NAF (Nomenclature des Activités Françaises) : le 07 janvier 2011, n°53242702800016

### **Gestion associative.**

Adhésions : 135 cotisations représentant 184 adhérents.

Nouvelle relance pour la demande de subvention avant le 16 octobre.

Une demande de salle doit être faite 10 jours avant avec un courrier de confirmation.

La réservation de la salle de l'Immaculée pour l'exposition des 27 et 28 octobre 2018 a été faite le 02 octobre, il en coûtera 228€ + 56,50€ pour majoration prix entrée. Remise 50% cause une fois par an.

Au-dessus de 300€ il faut verser des arrhes. La caution est de 500€. Reste à payer pour 2017 : 250,80€.

Pour l'exposition de St Brévin il faut établir la facture pour la mairie. La vente de livres a rapporté 150€, les entrées 139,20€. Il a été dépensé 201€, il faut rembourser Martine Lanniel de 61,80€.

### **Commissions :**

- **Site Internet :** il faut contacter Bertrand Helsens pour fournir le code d'accès à Thierry Doridor

- **JME :** Problème de ceux qui viennent en camping-car et ne payent pas de location alors qu'ils consomment de l'eau et de l'électricité. Il faut leur faire payer une contribution de 5€, si la FOL est d'accord.

Il y a 29 inscrits, il faut faire une relance. Il faut aussi faire les courriers aux sites de récolte. Il y a un problème avec Pen Bron, il faut prendre contact avec le garde.

Le cadeau de l'inventaire revient à 90 centimes pièce.

Il faut faire imprimer les formulaires de listes d'inventaire à remplir.

- **Affiches-dépliant :** par Internet, l'ensemble dépliant, affiches et flyers est revenu à 291,96€, soit la moitié de l'année dernière. Le problème c'est le paiement par carte bancaire.

- **Animation :** les groupes lors de la réunion myco du 18 septembre ont bien fonctionné.

Jean-Noël Le Foll a sous le coude un diaporama de René Challenge sur les Coprinopsis.

- **Loisirs-repas :** en 2018 c'est un voyage dont il faut fixer la date. La commission est composée de

Jean-Jacques Noblet, Christian Vimeux et Marie Cassard.

- **Livres :** il faut recommander 05 Marcel Bon et 05 Eyssartier. Le livret sur les Courges est en dépôt-vente.

- **Vérificateurs :** prochaine réunion jeudi 23 novembre à 9h30.

### **Activités.**

Calendrier 1er semestre 2018 : à déterminer au CA du 07 décembre.

Expositions : Pénestin, 111 espèces exposées. Il y a des petits problèmes dans les conditions locales de récolte.

André Jolivet a installé un jeu électronique qui ne tient pas compte de notre charte.

Hubert Gervais lui a demandé de le retirer. Celui concernant les algues est très bien.

St Molf : 14-15 octobre. Il faut penser à prendre les livres.

St Nazaire : tirage du questionnaire en 200 exemplaires=24€, tirer 10 réponses plastifiées.

Tirer en A3 et plastifier : la charte et l'affiche assiettes.

L'envoi aux pharmaciens est une charge financière dont le résultat est inconnu.

Il sera remplacé par un portage direct.

St Brévin : l'exposition 2018 aura lieu les 06 et 07 octobre.

Compte-rendu validé par le Conseil d'administration du 07 décembre 2017.

Le président, Jean-Noël Le Foll,